



## Combien de mois de préavis dois-je donner

Par **dany**, le **14/09/2009** à **19:01**

Bonjour,  
mon mari et moi et nos enfants ,nous sommes en location dans une maison conventionner depuis 6 ans;et notre ppriétaire augmente son loyer de 500 euros,a partir de 2010 sa nous fera un loyer de 1100 euros,nous avons retrouver une maison moins cher et qui raproche un peu mon mari de son travail pouvons nous donner a notre propriétaire 1 mois de préavis etant donner que nous avons qu'un bail de trois ans au lieu de six ans merci pouvez vous nous donner un avis merci monsieur,madame